



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
17.02.2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/22

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mme TAFELSKI
Mme HOLLINGER-CHAILLET procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mme VILLENEUVE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Roch

**MISE A DISPOSITION
D'UN LOCAL A
L'ASSOCIATION "LES
CHEVALIERS DU
MONDE ALBI VIII"**

L'association Saint-Juérienne "les Chevaliers du monde Albi VIII", dont le but est notamment d'organiser des randonnées motocyclistes et de participer ou d'organiser de façon ponctuelle des actions humanitaires, a sollicité auprès de la Mairie la mise à disposition de locaux pour les besoins de l'association, en vue de servir de salle de réunion destinée aux membres de l'association et de l'accueil du public.

Cet ancien local d'environ 60 m² était utilisé par le service des eaux et servait aujourd'hui de lieu de stockage.

5 ABSTENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à la majorité

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition de ce local situés 228 chemin de Rousset, qui doit être conclue avec l'Association les Chevaliers du monde Albi VIII".

DIT que cette mise à disposition, qui sera faite à titre gracieux, prend effet au 1^{er} janvier 2015 et aura une durée de 10 ans.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général